



# Rapport d'activités 2024

Communauté de communes  
Le Grand Charolais



[www.legrandcharolais.fr](http://www.legrandcharolais.fr)

# Sommaire

## 4. Nous connaître

- L'identité du territoire
- Le conseil communautaire
- Le budget
- La commande publique
- Les métiers
- L'identité de marque

## 12. Aménagement du territoire

- Travaux neufs
- Voirie
- Système d'information géographique
- Plan local d'urbanisme intercommunal

## 19. Environnement

- Ordures ménagères
- GEMAPI
- SPANC

## 25. Attractivité, développement et transitions

- Développement économique
- Développement agricole
- Développement touristique
- Habitat

## 32. Service à la population et proximité

- Accueils de loisirs
- Conservatoire Jean Piret
- Piscines
- Convention territoriale globale
- Conseiller numérique
- Petite enfance
- Le Grand Ciné
- Mobilités

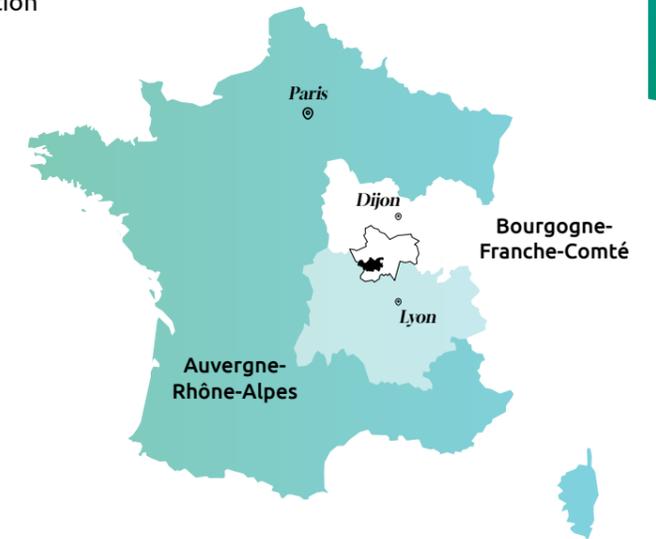


Nous  
connaitre

# L'identité du territoire

Le Grand Charolais a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2017, à la suite de la fusion de trois communautés de communes et l'intégration de la commune nouvelle Le Rousset-Marizy.

La communauté de communes Le Grand Charolais se situe dans l'ouest du département de Saône-et-Loire, et comprend également trois communes du département de l'Allier (Chassenard, Coulanges et Molinet). Elle s'étend entre les vallées de la Bourbince, de l'Arconce et de la Loire, au cœur du Charolais. C'est la première communauté de communes du département.



**44**  
communes

**40 919**  
habitants  
au 1<sup>er</sup> janvier 2024

**941 km<sup>2</sup>**  
de superficie

**43 km**  
de voie verte

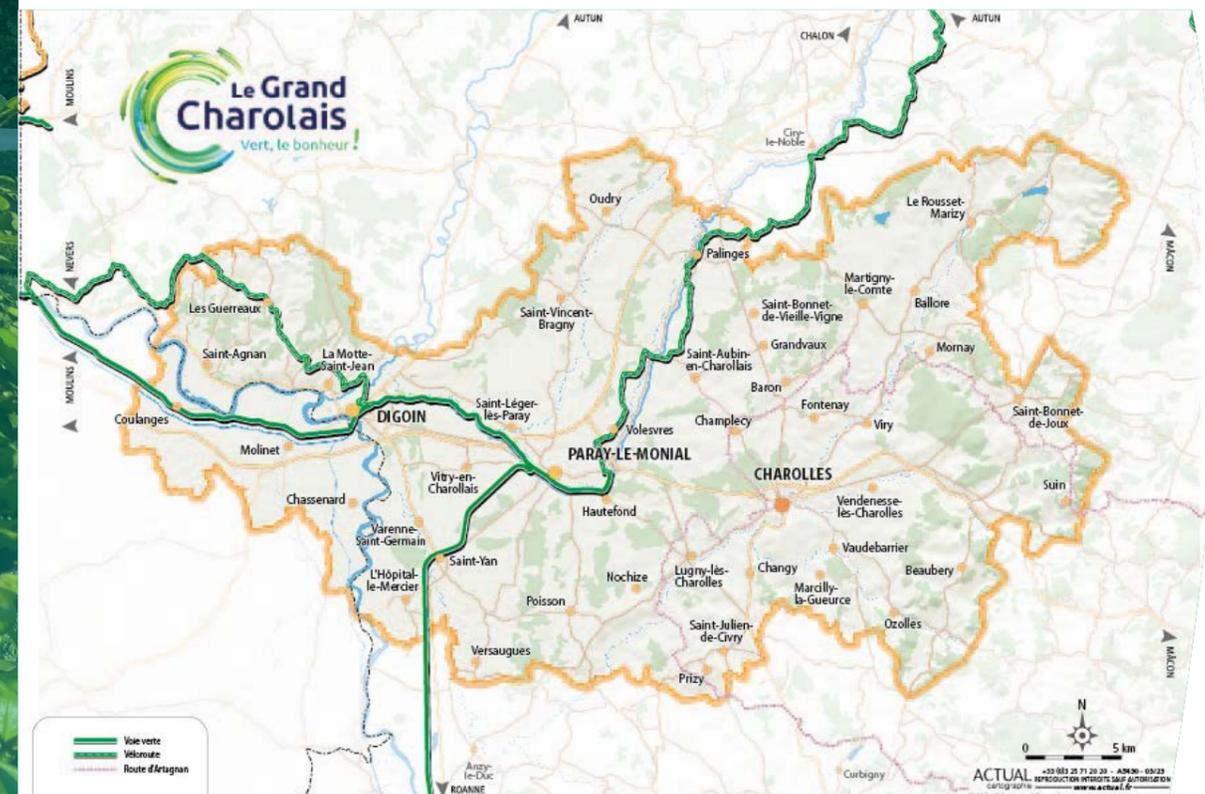
**49 km**  
de véloroute

**1 202 km**  
de balades vertes

**92**  
circuits de randonnées

**53 km**  
de canaux

**977 km**  
de routes d'intérêt  
communautaire



# Le conseil communautaire

- 1** Président
- 15** Vice-présidents
- 74** conseillers communautaires titulaires
- 39** conseillers communautaires suppléants

## Le conseil communautaire

Il réunit les conseillers de la communauté de communes Le Grand Charolais au moins quatre fois par an. Le conseil prend les décisions importantes pour la vie de la collectivité : vote du budget, fixation des taux de fiscalité, adoption de tarifs, création de postes, etc.

## Le conseil des maires

Il se réunit en principe avant chaque conseil communautaire et est composé des maires et membres du Bureau. Le conseil des maires est l'organe d'orientation stratégique de la communauté. Il est le garant de l'équilibre territorial, du respect de la souveraineté des communes, du partage des décisions et, dans toute la mesure du possible, de la recherche du plus large consensus.



Conseil communautaire à Charolles en décembre 2024.

## Le bureau exécutif

Composé du Président, des Vice-présidents et des Conseillers délégués, il se réunit en général le jeudi au siège pour gérer les affaires courantes de la collectivité et étudier les dossiers.

## Les commissions intercommunales

Elles instruisent les affaires qui leur sont soumises et en particulier, les projets de rapports portant sur les affaires qui feront l'objet d'une délibération et intéressant leur domaine de compétence, dans la mesure où ces délibérations viendraient modifier les conditions d'exécution des missions de la communauté de communes. Les commissions n'ont pas de pouvoir de décision et émettent leur avis à la majorité des membres présents ou représentés, sans qu'un quorum soit exigé.

## Le projet de territoire - 2022-2030 : Cap, vers demain !

Le projet de territoire, élaboré par les élus municipaux des 44 communes du Grand Charolais, définit les enjeux et priorités en matière d'aménagement du territoire, de services à la population, d'équipements...

### 3 ambitions au service des habitants !

Véritable feuille de route jusqu'en 2030, il guidera les actions de la collectivité en suivant 3 grandes ambitions :

- 1** Un territoire de production et de création engagé dans les transitions
- 2** Un territoire de vie, hospitalier, solidaire et attractif
- 3** Une collaboration efficace entre les communes et la Communauté de communes au service du territoire et de ses habitants

# Le Bureau exécutif au 31 décembre 2024



**Gérald GORDAT,**  
Président du Grand Charolais

- 1<sup>er</sup> Vice-Président : André ACCARY,** Aménagement du territoire et grandes infrastructures
- 2<sup>e</sup> Vice-Président : Magali DUCROISSET,** Finances
- 3<sup>e</sup> Vice-Présidente : Elisabeth PONSOT,** Administration, Ressources Humaines et mutualisations
- 4<sup>e</sup> Vice-Président : Patrick BOUILLON,** Transitions environnementales, mobilité, PCAET
- 5<sup>e</sup> Vice-Président : Jean-Marc NESME,** Santé, accès aux soins hospitaliers et de la ville
- 6<sup>e</sup> Vice-Président : Marie-France MAUNY,** développement touristique
- 7<sup>e</sup> Vice-Président : Christian LAROCHE,** Voirie et développement rural
- 8<sup>e</sup> Vice-Président : Jacky COMTE,** Urbanisme et habitat
- 9<sup>e</sup> Vice-Président : Pierre BERTHIER,** Développement économique
- 10<sup>e</sup> Vice-Président : David BEME,** Mutations économiques et reconversion industrielle
- 11<sup>e</sup> Vice-Président : Gilles PERRETTE,** Environnement (OM/SPANC)
- 12<sup>e</sup> Vice-Président : Philippe DUMOUX,** Agriculture et promotion des filières locales
- 13<sup>e</sup> Vice-Président : Julien GAGLIARDI,** Communication et valorisation du territoire
- 14<sup>e</sup> Vice-Président : Bérénice PORTIER,** Culture et école de musique intercommunale
- 15<sup>e</sup> Vice-Président : Catherine CLERGUE,** Petite enfance, jeunesse et sport

## Les autres membres du bureau

- Daniel MELIN,** Planification urbaine, cohérence et cohésion interdépartementales
- Patrick PAGES,** membre du bureau délégué à l'accès aux services publics
- Nicolas LORTON,** membre du bureau délégué au développement des centres-bourgs et communes rurales
- Daniel BERAUD,** membre du bureau délégué à la GEMAPI
- Fabien GENET,** membre du bureau

## Les différentes commissions

- 5 commissions thématiques et un groupe de travail santé**
- 1 commission locale d'évaluation des charges transférées**
- 1 comité technique et 1 comité hygiène sécurité des conditions de travail**
- 1 commission d'appel d'offres**
- 1 commission intercommunale des impôts directs**



Le séminaire de rentrée des élus, en septembre 2024.

# Le budget

Le budget principal du Grand Charolais s'élève en 2024 à 47 603 708 millions d'euros, dont plus de 14 millions d'euros dédiés aux dépenses d'équipement. Les budgets supplémentaires du Grand Charolais ont été adoptés par le conseil communautaire le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Le budget est composé d'un budget principal et de 8 budgets annexes.



## Dettes

Au 31 décembre 2024, l'encours de la dette s'élève à **7 704 495,56 €**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget principal	27 974 485 €	14 742 137,00 €	47 603 708 €
Déchets ménagers	7 064 538 €	770 158,00 €	7 834 696 €
SPANC	269 044 €	67 245,00 €	336 289 €
GEMAPI	227 586 €	15 943,00 €	243 529 €
Office de tourisme intercommunal	303 983 €		303 983 €
Port de plaisance	128 425 €		128 425 €
Maison de santé de l'Arconce	89 981 €	47 876,14 €	137 857,14 €
ZAC des Mûriers	166 000 €	103 623,41 €	269 623,41 €
ZAC Ligerval	3 997 915,78 €	4 054 771,62 €	8 052 687,40 €
<b>TOTAL DES BUDGETS</b>	<b>45 109 043,78 €</b>	<b>19 801 754,17 €</b>	<b>64 910 797,95 €</b>

## Attributions de compensation

Versées aux communes en 2024 : **10 798 498 €**.

## Subventions aux associations

52 subventions attribuées pour un montant total de **127 755 €**.

## FAIR (fonds d'aide à l'investissement rural)

Le Grand Charolais soutient les investissements des communes de moins de 3 000 habitants par le dispositif du fonds d'aide à l'investissement rural. En 2024, un total de 183 355 € ont ainsi été attribués pour 34 projets portés par les municipalités.

## Taxes locales

Le taux des taxes locales prélevées par Le Grand Charolais n'a pas connu d'évolution en 2024.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,80 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12,70 %
- Taxe d'habitation additionnelle : 18,87 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 26,15 % (lissage sur 12 ans)

## Contributions aux organismes extérieurs (pour le compte des 44 communes)

COTISATIONS	COMPTE ADMINISTRATIF 2024
Intercommunalité de France	4534,31 €
Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier (ADIL 03)	424,00 €
Agence Départementale d'Information sur le Logement de Saône-et-Loire (ADIL 71)	10 090,00 €
Association des maires de Saône-et-Loire (ASML 71)	865,64 €
Assistance Technique Départementale (ADT)	7 739,60 €
CNAS	28 861,00 €
Canal de Roanne à Digoin	967,00 €
PETR du Pays Charolais-Brionnais	396 820,00 €
Services départementaux d'incendie et de secours de Saône-et-Loire et de l'Allier (SDIS)	1 599 464,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 049 765,55 €</b>

# La commande publique

La commande publique correspond à l'ensemble des contrats conclus à titre onéreux par un acheteur public pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services, avec un ou plusieurs opérateurs économiques.

Les contrats peuvent prendre la forme de marchés publics (l'ensemble de la prestation est financé par le pouvoir public) ou de concession (délégation d'une activité de service public où le gestionnaire se rémunère en partie par l'activité du service).

## 15 marchés publics attribués en 2024 et notamment

- Étude de requalification de la friche de la faïencerie de Digoin
- Réalisation d'un atlas des friches industrielles et étude de programmation et de faisabilité de 3 sites

- Accord-cadre à bons de commande pour le transport des élèves des écoles du Grand Charolais vers le centre nautique intercommunal et transport pour les sorties des accueils de loisirs
- Accord-cadre à bons de commande pour l'entretien des espaces verts – Tontes

- Entretien et maintenance préventive des équipements génie climatique et de ventilation

- Maîtrise d'œuvre pour la requalification du site du Conservatoire de musique intercommunale à Paray-le-Monial

- Fournitures et livraison de produits d'hygiène et d'entretien et de petits matériels

- Maîtrise d'œuvre extension de l'aire de camping-cars de la halte nautique à Molinet

- Marché public d'exploitation du réseau de déchèteries du Grand Charolais

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'instauration de la redevance incitative sur le territoire du Grand Charolais

- Construction d'un accueil de loisirs intercommunal à Digoin

# Les métiers au Grand Charolais

Au 31 décembre 2024, Le Grand Charolais compte 138 agents dont : 90 titulaires, 45 contractuels et 3 apprentis.

Environ 100 saisonniers sont recrutés en période estivale pour assurer l'ouverture des équipements suivants :

- Office de tourisme et port de plaisance
- Accueils de loisirs
- Piscines extérieures

25 offres d'emplois publiées

115 candidatures reçues

227 autres candidatures spontanées

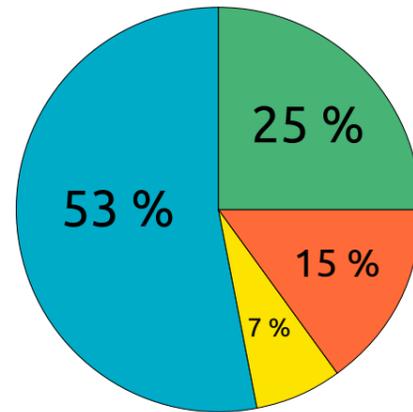


44 % d'hommes

56 % de femmes

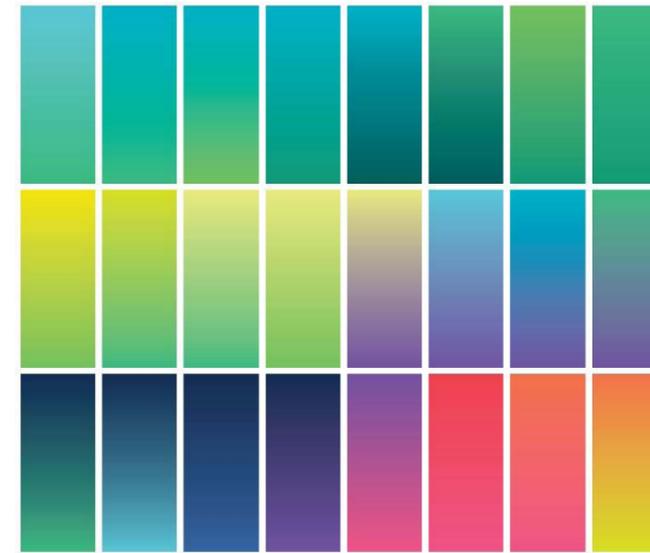
Les services du Grand Charolais sont répartis en 3 directions placées sous l'autorité de la Direction générale :

- Direction générale (DGS, service assemblées/juridique, service communication, urbanisme/habitat et développement économique)
- Ressources et administration (ressources humaines, finances, commande publique, accueil, informatique téléphonie, service commun, SIG)
- Aménagement du territoire (infrastructures et équipements, voirie et réseaux divers, environnement, SPANC, développement agricole).
- Services à la population et à la proximité (petite enfance, accueils de loisirs, conservatoire intercommunale, piscine, culture, animations sportives, tourisme, santé et mobilité).



En 2024, les dépenses de personnel s'élevaient à 6 091 532 €

# Identité de marque



Créé au 1<sup>er</sup> janvier 2017, Le Grand Charolais est né de la fusion de trois territoires. La mise en place d'une identité visuelle forte et reconnue ne figurait pas au nombre des objectifs des premiers exercices. Un logotype avait été créé en 2018 sans charte graphique associée.

En 2022, dans un contexte de quête d'attractivité et de reconnaissance, Le Grand Charolais a fait le choix d'adopter une nouvelle charte graphique. En 2024, le service communication et l'ensemble des services de la collectivité s'emploient à décliner cette charte graphique pour l'ensemble de ses besoins en communication, afin de renforcer son identité visuelle et son image de marque.



## Vert, le bonheur !

Le slogan « Vert, le bonheur ! » utilisé depuis 2018 a été conservé. Il met l'accent sur la qualité de vie du Grand Charolais : sa culture du bien vivre ensemble, son environnement bienveillant, sa qualité de vie, son dynamisme et son attractivité.

## Quelques exemples de réalisations (imprimées et numériques) faites en 2024



# Travaux neufs

Dans une dynamique de développement et d'amélioration du cadre de vie, Le Grand Charolais s'est engagé dans plusieurs projets d'aménagement et de construction au cours de l'année 2024.

## En cours de réalisation en 2024 :

### Réhabilitation du bâtiment Communautaire Port Campionnet à Digoin suite au sinistre de 2022

- Dépose de la toiture et re-couverture
- Mise en conformité électrique
- Travaux de second œuvre
- Livraison prévue mai 2025

MONTANT GLOBAL DES TRAVAUX  
(y compris MOE) : **871 000 € HT**



Pose de la moquette du terrain de foot synthétique le 12 décembre 2024

### City Stade à Paray-le-Monial :

Réhabilitation de la plateforme vieillissante

- Création d'un terrain de foot synthétique à 5
- Création d'un terrain de basket 3x3
- Création d'un mini terrain Foot-Hand-Basket
- Livraison prévue début 2025

MONTANT DES TRAVAUX : **208 590 € HT**

Financement :

- CCLGC : **122 658 €**
- Agence Nationale du Sport : **39 000 €**
- DETR 2023 : **36 932 €**
- CD71 : **10 000 €**

### Accueil de loisirs à Digoin

Construction d'un ALSH d'une capacité de 100 places :

- Mutualisation des équipements sur le site de l'école du Launay
- Livraison prévue décembre 2025

MONTANT GLOBAL DES TRAVAUX  
(y compris MOE) : **1 348 000 € HT**

Subventions notifiées : 772 559 € ( + LEADER en cours)

- DETR 2024 : **321 000 €**
- CAF : **300 000 €**
- CD71 : **100 000 €**
- CD03 : **51 559 €**



Modélisation du futur bâtiment de l'accueil de loisirs intercommunal à Digoin

# Aménagement du territoire

# Travaux neufs

## En cours d'études :

- Bureaux des services du siège du Grand Charolais et des services techniques, sur le site du boulevard de l'hippodrome
- Extension de la halte Nautique de Molinet
- Aire de Grand passage à Paray-le-Monial
- Rénovation du Conservatoire intercommunal à Paray-le-Monial



# Voirie

La voirie représente le second budget de l'intercommunalité (après les déchets). C'est une compétence qui permet au Grand Charolais d'investir chaque année sur les 44 communes. Elle est gérée en collaboration étroite avec les communes et certaines prestations (fossés, fauchage, déneigement...) sont mutualisées avec elles en fonction de leurs souhaits.

## Voirie

Une dépense de 1 739 831 € TTC en 2024 a été consacrée à la réfection des chaussées, des fossés, du fauchage, du déneigement et des ouvrages d'art.

Depuis le début de l'année 2024, c'est une superficie de 109 475 m<sup>2</sup> d'enduit superficiels et une quantité de 5 021 tonnes d'enrobé à chaud qui ont été mises en œuvre sur les 977 km de routes d'intérêt communautaire. Ces travaux, coordonnés par le service voirie du Grand Charolais ont été réalisés par des entreprises locales de travaux publics. 43 communes du Grand Charolais ont bénéficié de travaux en 2024.



## Ouvrages d'art

Le Grand Charolais est particulièrement attentif au suivi des ouvrages d'art (ponts, mur de soutènement...)

Il s'agit de constructions importantes permettant de supporter une route pour franchir des obstacles, ils représentent un véritable enjeu de mobilité. Le financement des travaux est pris en charge par Le Grand Charolais, les éventuels financeurs publics (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Départements de Saône-et-Loire et de l'Allier, etc.) et une participation est demandée à la commune concernée par les travaux.

En 2024, les dépenses du Grand Charolais liées aux ouvrages d'art s'élevaient à 158 090 € TTC. Un pont et un mur ont été restaurés.

**168** ponts  
+ **29** murs de soutènement = **197** ouvrages d'art

## En chiffres

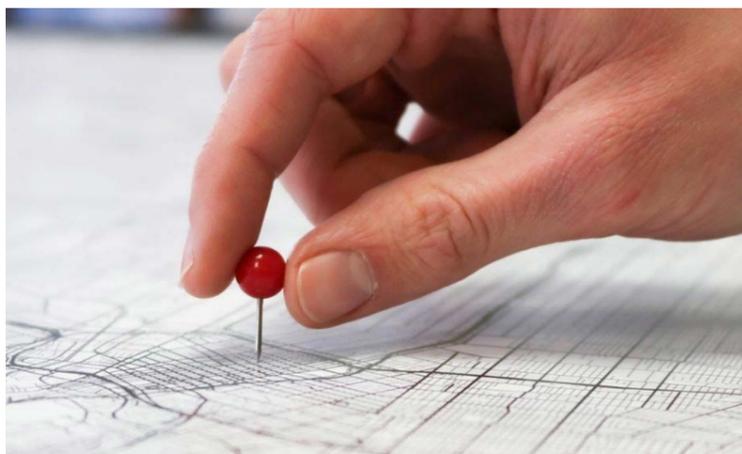
**2 millions d'euros** de budget voirie & ouvrages d'art

**977 km** de voirie intercommunale

**196 chantiers** de voirie en 2024



# Systeme d'information géographique (SIG)



## Chiffres clés du service en 2024

- **188** utilisateurs
- **516 016** connexions
- **44** communes ont validé la base adresse locale
- **36** communes utilisent inter@geo
- **22** agents utilisent Intr@geo en interne
- **16** communes utilisent le progiciel cart@ds

## L'accompagnement des communes pour l'adressage

Le service SIG a proposé des formations consacrées à l'accompagnement des collectivités pour les aider à s'approprier l'adressage, ceci dans le but de récupérer les bases de données et de les certifier. Ces formations ont porté sur :

- rajouter ou modifier des informations dans le logiciel d'adressage (nouvelles voies, nouveaux numéros, oubli d'adressage, etc.)
- Intr@geo
- cartacimcs
- cart@ds

Le Grand Charolais dispose d'un Système d'information géographique (SIG) qui est un outil informatique permettant de créer, visualiser, rechercher et analyser des données géospatiales (parcelles cadastrales, documents d'urbanisme, réseaux, cimetières...)

## Projets

- Poursuite de la mise en œuvre de l'applicatif métier cimetière.
- Certification base adresse local (Bal) achevée mais accompagnement en cours de modification.
- Travail sur la charte de la base locale afin d'être visible en tant que partenaire sur le site web de l'agence de cohésion des territoires (promouvoir les bonnes pratiques d'adressage. Informer les communes, etc.).
- Intégration par le service SIG de plusieurs servitudes comme : périmètre de monuments historiques, périmètre de transport de gaz, périmètre de zone de bruit bordant la RCEA, PPRI de la Loire (etc.) dans le progiciel Intr@Geo.

# Urbanisme

L'élaboration du PLUi s'est poursuivie sur l'année 2024.

Fort d'un PADD débattu en octobre 2023, le Grand Charolais a travaillé en collaboration avec l'ensemble des communes afin de mettre en place le projet réglementaire. Il s'agissait de travailler le règlement graphique (zonage) et les Orientations d'Aménagement et de Programmation mis en place sur les secteurs à urbaniser ou les secteurs de requalification urbaine.

Chaque commune a été rencontrée individuellement à 3 reprises au minimum (sur la fin d'année 2023 et sur l'année 2024). De plus, le comité stratégique qui suit les travaux du PLUi a été réuni à 5 reprises. Des réunions partenariales avec les services de l'Etat, particulièrement pour les trois villes, ont été organisées.

Le service Urbanisme et Habitat a également procédé à un recensement des bâtiments pouvant changer de destination (anciennes granges n'ayant plus de vocation agricole pouvant être transformées en logements). Ainsi, ce sont **236** changements de destination qui ont été in fine repérés.

Les élus ont également planché à plusieurs reprises sur les aspects réglementaires (règlement écrit notamment), dans les différentes instances : commission générale, bureau exécutif, conseil des maires, (etc.). En tout, ce sont **106** réunions de travail



qui se sont déroulées en 2024 avec les différents élus et partenaires (communes, personnes publiques associées notamment).

La concertation avec la population s'est poursuivie sur l'année 2024 avec la réception de **36** courriers de la part de particuliers, d'associations ou d'acteurs économiques. De plus la communication autour du PLUi s'est poursuivie avec la publication d'articles tout au long de l'année.

Les pièces constitutives du dossier de PLUi doivent être rédigés sur l'année 2025 avant d'arrêter officiellement le projet, de transmettre ce dernier aux personnes publiques associées pour avis, de consulter la population au travers d'une enquête publique, puis d'approuver le document final.



# Urbanisme

## Avis relatifs aux documents d'urbanisme supra-intercommunaux :

Le Grand Charolais a été consulté concernant un document de planification supra intercommunal :

- La modification du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Équité des Territoires (SRADDET) de la Bourgogne Franche-Comté a conduit à un avis défavorable par délibération du conseil communautaire en date du 29 avril 2024.

## Procédure d'évolution de documents d'urbanisme communaux :

Deux procédures ont été prescrites en 2024 :

- Une déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Paray-le-Monial, dont l'objet est de permettre l'implantation d'un village sénior
  - Une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Digoin, dont l'objet est de modifier la réglementation en ce qui concerne la hauteur maximale d'un bâtiment disposant de logements collectifs, sur lequel une réhabilitation globale est prévue dans le cadre de l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat).
- Les objets de ces deux évolutions des documents d'urbanisme communaux seront repris dans le dossier de PLUi, dans le cas où les procédures seraient amenées à disposer d'un calendrier d'approbation similaire.



Réunion publique sur le PLUi  
à Charolles



# Environnement

# Ordures ménagères

Déchetterie intercommunale à Digoin.



## Équipements

- 5** déchetteries (gestion externalisée)
- 1** plateforme Déchets Verts
- 700** points de regroupement

## Les collectes en chiffres

**La collecte des ordures ménagères résiduelles** (39 957 habitants desservis) :

- 6 163,14 tonnes collectées, **soit 154,24 kg/habitant desservi**

**La collecte sélective des emballages ménagers**

- 3 901,14 tonnes collectées **soit 97,63 kg/habitant** Ce sont 175,86 tonnes en plus qu'en 2023.

**Valorisation organique : Broyage des déchets verts**

- 4227 tonnes distribuées à 20 agriculteurs

**La collecte en déchetteries**

- (39 657 habitants desservis) :
- 13 000 tonnes collectées (y compris gravats)

**= 177 706 passages en déchetteries en 2024 soit 4,4 passages/hab/an.**

## Gestion de la facturation

- 19 000** foyers facturés en 2024
- 33 547** foyers édités en 2024

**824** réclamations traitées (erreurs destinataires, erreurs nombre de personnes, logements vacants, explications nouvelle facturation...) **soit 2,45% sur le nombre de factures éditées.**

Pour mémoire, en 2020 le taux de réclamations traitées était **de 10%**.

## La redevance sur les déchets ménagers finance :

**41 %** Collecte des déchets : 2 180 000 €

**32 %** Déchetteries : 1 650 000 €

**27 %** Traitement des déchets : 1 430 000 €

# Ordures ménagères

Réalisations en 2024

## Mise en place de la conteneurisation

- Dotation d'un bac jaune pour les recyclables à Charolles et mise en place de la collecte en porte à porte tous les 15 jours.

## Points de regroupement / Apport volontaire

- Remplacement ou réparation de toutes les colonnes aériennes défectueuses dédiées aux emballages ou au Verre.



Mise en place de placettes de compostage à Digoin en janvier 2024

## Compostage domestique et partagé

- Poursuite de l'opération kits compost (483) et kits poulaillers (41) pour les particuliers.
- Poursuite de la mise en place des aires de compostage partagées (75).

## Broyage local des déchets

- Permettre aux communes d'effectuer un broyage des déchets verts : 4 concernées en 2024.

## Sensibilisation des « gros producteurs »

- Rencontre avec 8 producteurs identifiés pour les accompagner dans la gestion de leurs déchets.

## Renouvellement marché de gestion des 5 déchetteries

- Décision de prolonger le marché jusqu'en octobre 2024 (au lieu du 1er mai 2024), en raison des réflexions sur la tarification incitative et la mise en place d'un contrôle d'accès.
- Titulaire du marché : COVED/PAPREC pour la gestion des hauts et bas de quais – VEOLIA EDIB pour la gestion des déchets dangereux (EcoDDs et HorsDDS)

## Poursuite de la mise en place de la redevance incitative

- Test équipements Redevance Incitative (abri-bacs et bacs à serrures) sur le T2/T3 2024
- Décision d'être accompagné d'un Assistant à maîtrise d'ouvrage en 4 phases :

- Finalisation du plan d'actions de mise en œuvre de la redevance incitative : inventaire et analyse des procédures, des outils et des moyens à mettre en œuvre ;

- Mise en place de la redevance : communication, conduite des procédures et des opérations, déploiement de moyens ; cette phase prend fin avec le démarrage de la période « à blanc » (au sens de l'ADEME) ;

- Test de la redevance : suivi de la période à blanc, analyse des résultats, accompagnement dans la préparation du premier budget et de la première grille tarifaire appliquée ;

- Suivi et validation de la mise en œuvre de la redevance : au cours du premier exercice en redevance.

# Ordures ménagères

Réalisations en 2024

## Étude sur la mise en place d'un contrôle d'accès en déchetterie

- Étude de satisfaction et des besoins par les étudiants MCO du Lycée Camille Claudel de Digoïn
- Appel d'offres pour travaux et choix du dispositif : 1<sup>er</sup> semestre 2025
- Travaux de génie civil, fourniture du matériel, installation sur sites, logiciel et formation : T4 2025
- Mise en service espéré : T1 2026

## Nettoyage et désinfection des colonnes aériennes (été 2024)

- Lavage et désinfection de 250 colonnes présentes sur le territoire, mise en place de neu-

tralisants d'odeur.  
Prestation réalisée par Mineris Propreté

## Poursuite de la digitalisation du service

- Poursuivre l'amélioration du process de facturation : pièce jointe avec avis de somme à payer pour communiquer
- Poursuivre le développement de la géomatique : couche des Points de Regroupements et PAV, et couche des zones et secteurs de collectes
- Développer un WebUsager auprès des usagers : prise de contact avec Uzer pour l'application MonTri.

Conteneurisation de la ville de Charolles



## GEMAPI

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La GEMAPI est constituée d'un bloc de missions définies au 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> de l'article L211-7 du Code de l'Environnement :

- 1 Aménagement d'un bassin ou d'une fraction du bassin hydrographique,
- 2 L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- 3 La défense contre les inondations et contre la mer,
- 4 La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Le territoire intercommunal du Grand Charolais est très vaste. Il recoupe 4 bassins versants principaux qui présentent chacun des caractéristiques et des enjeux singuliers.

### Les 4 bassins versants sont les suivants :

- Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince (SMI2B)
- Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement de l'Arconce et de des Affluents (SMAAA)
- Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Arroux et de la Somme (SMBVAS)
- Établissement Public Territorial du Bassin Loire (EPTB Loire)

Une convention de délégation de gestion des digues de protections contre les inondations a été signée en février 2024 avec la plateforme de Vichy gérée par l'Établissement Public Loire pour une aide dans la gestion des digues (administratif et travaux).

**Cette compétence est financée par la taxe GEMAPI.**

**93 021,32 €**

Total des cotisations versées par Le Grand Charolais aux syndicats dans le cadre de la compétence GEMAPI.

# SPANC

Le Service public d'assainissement non-collectif (SPANC) est une compétence exercée par Le Grand Charolais depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Conformément à la Loi sur l'Eau, les communes ont délégué le contrôle des installations d'assainissement non-collectif à la communauté de communes.



Lors d'une visite de contrôle, chez un habitant de Changy.

Le SPANC du Grand Charolais a pour rôle de contrôler toutes les installations d'assainissement non-collectif qu'elles soient neuves ou existantes, soit un total de 7 500 installations en 2024 sur les 44 communes du territoire.

Ce service permet notamment aux usagers d'accéder aux informations réglementaires et à des conseils techniques nécessaires au bon fonctionnement de leur installation. Le Grand Charolais possède également la compétence facultative « entretien des installations d'assainissement non collectif ». Pour cela, un marché a été conclu avec un prestataire de service.

## Le SPANC en chiffres en 2024

- 76 demandes d'autorisations d'installations neuves
- 69 contrôles de bonne exécution des travaux
- 144 contrôles dans le cadre de la vente des propriétés
- 267 visites des installations existantes dans le cadre du bon fonctionnement
- 168 260 € redevance assainissement non-collectif
- 7 299 factures en 2024 dont 6 973 à 20 €

## Vidanges de fosses

206 interventions ont été réalisées sur le secteur du Grand Charolais, par le prestataire BV Vidange, dans le cadre de tarifs négociés pour les usagers, soit un total de 44 808,11 euros.



Attractivité,  
développement  
et transitions

# Développement économique

Compétence obligatoire du Grand Charolais, le développement économique a pour mission de mettre en avant les atouts du territoire auprès des entreprises et commerces souhaitant s'installer en Grand Charolais.

Afin d'attirer des entreprises extérieures au territoire, le service développement économique a participé à un salon des professionnels de l'immobilier d'entreprise : le **SIMI, salon de l'immobilier d'entreprise** à Paris du 11 au 13 décembre 2024 (en partenariat avec l'Agence Economique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté).

**Ventes de parcelles, compromis et contacts en cours sur les ZAE communautaires :**

**Extension ZAC des charmes à Paray-le-Monial :**

- Vente d'une parcelle de 865 m<sup>2</sup> à la SARL AG PREGO pour 30 275 € HT (Services).
- Vente d'une parcelle de 1 700 m<sup>2</sup> à l'EURL ETR Construction Bois 59 500 € HT (Renforcement structures bois).

**Ligerval à Digoïn :**

- Compromis pour un foncier de 16 000 m<sup>2</sup> au promoteur Obazyne pour 720 000 € HT (commerce)
- Vente d'une parcelle de 2918 m<sup>2</sup> à l'entreprise Bâtimentage pour la création d'un dépôt pour 175 675 € HT (charpentier couvreur)

**Pôle d'activités du Charolais à Charolles :**

- Vente de 2 parcelles à la SARL LES ATELIERS GENETIER d'une surface totale de 7 027 m<sup>2</sup> pour 175 675 € HT (menuiserie).
- Vente d'une parcelle de 3 553 m<sup>2</sup> à la SCI les Chalybes afin de bâtir un village d'artisans pour 60 041 € HT (artisanat).

**Lancement d'une démarche « Friche » avec le démarrage de 2 études sur le sujet :**

- Étude de requalification de la friche de la fayencerie de Digoïn
- Atlas des friches du territoire avec programmation pour 3 sites

**Développement du programme territoire d'industrie**

Signataire du premier dispositif Territoire d'Industrie, Le Grand Charolais a souhaité poursuivre son effort pour la réindustrialisation des territoires

aux côtés de Dijon Métropole, de la Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme, du Grand Autunois Morvan et de la Communauté Urbaine Creusot Montceau. Ce nouveau programme couvre la période 2023-2027. Localement, 4 axes prioritaires ont été identifiés :

- La « décarbonation » de l'industrie pour une compétitivité « verte »,
- L'innovation et la recherche au service de l'industrie,
- Le renforcement et le développement de l'attractivité des métiers et des compétences industrielles,
- La mobilisation foncière pour une réindustrialisation des territoires.

**Soutien au commerce de proximité ! Une aide concrète et déjà plébiscitée, initiée par Le Grand Charolais depuis septembre 2024.**

Afin de maintenir et d'embellir les commerces en centres-villes et centres-bourgs, Le Grand Charolais a décidé de mobiliser une enveloppe de 50 000 euros à une aide concrète pour la rénovation des façades commerciales du territoire. Les modalités d'attribution concernent les centres des villes et bourgs, représentent 20 % du montant hors taxe des travaux dans la limite de 2 000 euros d'aides. Les travaux éligibles sont uniquement dédiés à la façade commerciale (peinture, enseigne, éclairage LED, fermeture, accessibilité, vitrage et huisserie). Tous les commerçants et associations ayant une vitrine sur rue peuvent candidater via un formulaire en ligne. Propriétaires et locataires sont également éligibles selon la nature des travaux. Nouveaux commerçants ou exploitants d'une entreprise de plusieurs années nécessitant une rénovation peuvent être retenus lors de nos commissions.

# Attractivité résidentielle

Engagés dans la démarche d'attractivité résidentielle de la Région Bourgogne-Franche-Comté ! Lancement officiel en octobre 2024.

Une démarche collaborative avec la Région Bourgogne-Franche-Comté qui lance la 1<sup>re</sup> plateforme d'attractivité résidentielle à l'échelle nationale. Démarche expérimentale sur 2 ans. L'agence LAOU est associée à cette démarche en créant une plateforme d'accueil « CATI » et en accueillant téléphoniquement les candidats à l'installation. Cette plateforme fait office de guichet unique, facilite les démarches de prospection ciblées et permet la mise en place du réseau de partenariat entre agences et territoires.

**Objectif**

Accueillir de nouveaux habitants pour essayer d'endiguer la baisse démographique. 3 mots clés :

**ACCOMPAGNER – ACCUEILLIR – INTÉGRER**  
= suivi sur-mesure

Notre territoire a été retenu pour cette expérimentation. Au total 34 territoires, majoritairement des intercommunalités, et quelques villes : Nevers, Auxerre, Besançon et quelques départements, notamment la Saône-et-Loire.

**Rencontre avec les acteurs de l'immobilier du Grand Charolais, septembre 2024.**

Afin de fédérer l'ensemble des professionnels de l'immobilier et d'établir un partenariat régulier d'informations et de relais, une 1<sup>re</sup> rencontre s'est tenue le 25 septembre 2024.

Les notaires, agences immobilières et agents indépendants ont été conviés à ce temps fort. Gérald Gordat, Président du Grand Charolais a rappelé les enjeux et objectifs du Grand Charolais ainsi que les domaines de compétences exercés.

**Chiffres clés**

- **9 000** inscrits sur la plateforme « CATI »
- **1 400** contacts téléphoniques par les équipes de l'agence LAOU
- **900** personnes accompagnées par les 34 chargés d'accueil des territoires
- **90** foyers installés sur la RBFC



Rencontre avec les acteurs de l'immobilier du 25 septembre 2024

Il a été convenu d'établir une convention pour une signature et un engagement bi-partite permettant une fluidité réciproque d'informations de demandes, de recherches et/ou d'accompagnement économique. L'habitat comme le développement économique sont à la fois des enjeux d'attractivité territoriale mais également liés au potentiel immobilier local.

# Développement agricole

Le Grand Charolais se mobilise également pour encourager le développement agricole sur son territoire, par différentes actions.

Ce service est en charge de tous les sujets qui ont un lien avec l'agriculture avec, depuis 2022, l'action d'une chargée de mission. Elle est l'interlocutrice de la collectivité pour les acteurs agricoles qu'elle accompagne dans leur projet de développement et de diversification, en assurant une connexion entre les projets agricoles et la politique publique.

## Faits marquants en 2024 :

### ATMA

Dans un contexte agricole mouvementé, Le Grand Charolais, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, a engagé en début d'année un audit territorial multi-acteurs. À travers un travail sur 18 mois, l'objectif est de chercher des solutions collectives aux problématiques actuelles du monde agricole.

Avec le soutien du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, ce projet vient renforcer la dynamique agricole engagée par Le Grand Charolais.



Réunion de lancement ATMA le 11 juillet 2024



Le 2<sup>e</sup> guide « 100% local » du Grand Charolais.

### Producteurs locaux : GUIDE 100% LOCAL

Le Grand Charolais a réalisé et diffusé en 2024 sa deuxième édition du guide « 100 % local ». Ce document a mis en exergue 42 producteurs installés sur le territoire du Grand Charolais, dans différentes productions : viandes bovines et ovines, volailles et œufs, produits laitiers, fruits et légumes, produits de la ruche.

Cet important travail de recensement a permis de valoriser le travail des producteurs locaux et la qualité offerte par le terroir charolais, auprès des consommateurs du territoire mais également des touristes.

### Participation financière et partenariat du Grand Charolais lors des manifestations agricoles :

- Salon agricole ovin / Ovinpiades mondiales à Charolles
- Festival du Bœuf
- Concours reproducteurs Charolles

# Développement touristique

**8139** personnes renseignées par les équipes de l'Office de tourisme Le Grand Charolais (bureaux de Digoïn et Charolles), dont 88 % aux comptoirs d'accueil.  
*Autres modes de contacts : téléphone, email, web, réseaux sociaux, formulaires de contact, etc.*

## Recettes

**4 790,50 €** de recettes (ventes en boutiques et prestations)

## Accueil hors les murs

**1570** contacts enregistrés (dont marché à Charolles : 712)  
Equipe présente également sur 13 évènements



du territoire.

## Saisonnalité

**38 %** des contacts enregistrés en avril, mai, juin et septembre, octobre et 41 % en juillet août.

**50 %** en juillet août  
**12 %** d'octobre à mars  
**370** contacts sur des SALONS (Salon de l'agriculture, Salon international des voyages à Evian, Salon du Randonneur à Lyon)

**128 359** passages sur les voies vertes du territoire (compteurs du Département de Saône-et-Loire placés à Saint-Yan, Vitry-en-Charollais et Bourbon-Lancy).



## On en parle !

### Accueils presse et influenceurs

- Le Parisien week-end : Manufacture de Digoïn
- Cuisine Actuelle : le bœuf Charolais, épicerie Bonne maison et fromages Rizet
- Esprit d'Ici : "l'Incroyable Noël" aux Écuries de Chaumont
- Esprit d'Ici : Reportage « La terre en héritage » Manufacture de Charolles 4 pages
- Julien Audigier
- Sabrina Vacher (@ose\_ton\_voyage\_by\_sab)

### Retombées presse

- Road Trip – : écuries de Chaumont, château de Digoïne, Charolles
- Lyon Capitale.fr : Maison Doucet Top 1% meilleurs restaurants du monde
- Les Echos.fr : Maison Doucet Top 1% meilleurs restaurants du monde
- Météo à la carte : Emission 17/10 : 30<sup>e</sup> Festival du Bœuf à Charolles
- Météo à la carte : Tournage émission 01/12 : 30<sup>e</sup> Festival du Bœuf à Charolles
- Infos75.fr : 30<sup>e</sup> Festival du Bœuf à Charolles
- Paris Bistrot.com : 30<sup>e</sup> Festival du Bœuf à Charolles

# Développement touristique

## Réseaux sociaux

**2 000** abonnés sur Instagram

**2 200** abonnés sur Facebook

## Guides

**3 500** guides hébergements

**8 000** guides touristiques

## Animations

**2<sup>e</sup>** édition de  
« **Fayencez-vous !** »,  
rendez-vous céramique en Grand Charolais  
(31 mai - 2 juin).

**228** participants

- 3 animations avec le Pays d'Art et d'Histoire
- 4 visites de l'industrie (Manufacture de Digoin et Faïencerie de Charolles)
- Visites de ville à Charolles et Digoin

## Tournée « DD mobile »

Campagne de mise à jour de la base de données touristique à la rencontre des prestataires (hébergeurs, restaurateurs, etc.). Permanences dans 6 mairies du territoire, à l'OT et rendez-vous sur mesure et/ou assistance téléphonique

**42** Prestataires rencontrés

**64** Heures dédiées

**300** km parcourus

## Sur l'eau...

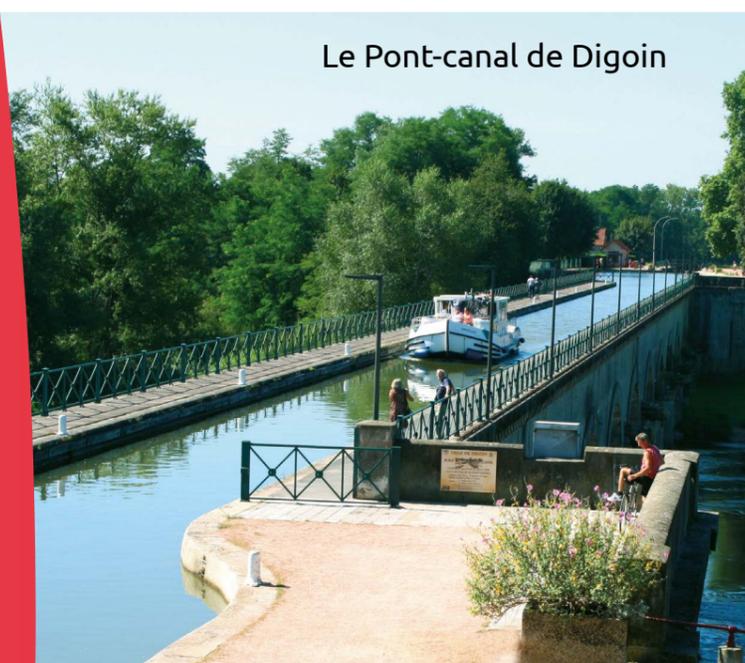
### Port de plaisance, à Digoin :

- Fréquentation : 288 bateaux en escale du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2024 avec 939 jours d'escale, soit 3,2 jours d'escale en moyenne
- 27 bateaux en amarrage annuel et 5 bateaux en hivernage (1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)
- Recette amarrages des bateaux et services (eau, électricité, douche) : 34 328 € TTC

### Haltes nautiques :

**6 418 €**

Total des recettes (TTC) pour 2024



Le Pont-canal de Digoin



Avant/après travaux sur une habitation à Saint-Bonnet-De-Joux

# Habitat

## Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), lancée le 2 novembre 2021, a vu bon nombre de projets de rénovation se concrétiser sur l'année 2024.

Les chiffres montrent une poursuite de l'attrait de la population pour cette politique incitative menée par Le Grand Charolais, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat et d'autres acteurs institutionnels :

### 90 NOUVEAUX DOSSIERS

- 89 concernant des projets de **propriétaires occupants** : 22 dossiers de rénovation énergétique, 34 dossiers de travaux d'adaptation à la perte d'autonomie, 9 dossiers de travaux très lourds et 24 dossiers de ravalement de façade.
- 1 dossier concernant un projet de **propriétaire bailleur** : 1 dossier de ravalement de façade.

## HABITAT INDIGNE EN 2024

- 20 situations examinées, dont 4 ayant fait l'objet d'un rapport de décence.

## SUIVI ET ANIMATION DU DISPOSITIF EN 2024

- Une dépense de 152 766 € payée par Le Grand Charolais concernant la mission de suivi-animation de l'opérateur.
- Un financement de 86 613 € de l'ANAH à destination du Grand Charolais sur ce poste financier.

## En 2024, L'OPAH a fait l'objet de :

- *Un comité technique*
- *Un comité de logement indigne*
- *Un comité de pilotage*

*Un bilan de l'année 2024 a également été présenté en Conseil des Maires et en bureau communautaire.*

## En chiffres :

**2 464 270,44 €**

C'est le montant du chiffre d'affaires généré en 2024 pour les entreprises intervenant sur des projets en lien avec l'OPAH du Grand Charolais.

**134 244,41 €**

C'est le montant des subventions notifiées par Le Grand Charolais aux propriétaires sur l'année 2024.

**93**

Le nombre de dossiers soldés en 2024, soit 118 823,16 € de subventions payées par Le Grand Charolais sur cette année.

**1 451 672,23 €**

C'est le montant des subventions notifiées par les autres partenaires en 2024 (ANAH notamment).

## Accueils de loisirs

Le Grand Charolais joue un rôle essentiel auprès des jeunes publics. Les accueils de loisirs sans hébergement sont proposés aux enfants dès l'âge de 3 ans sur trois sites, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

### Site de Charolles

**113** enfants différents accueillis les mercredis  
**316** enfants différents accueillis pendant les périodes de vacances

### Site de Digoïn

**253** enfants différents accueillis pendant les vacances scolaires en juillet et août 2024 (8 semaines).

### Site de Paray-le-Monial

**305** enfants différents accueillis les mercredis  
**453** enfants différents accueillis pendant les périodes de vacances

### Camps d'été

**48** enfants ont participé aux 2 camps organisés par Le Grand Charolais pendant l'été 2024

Sur les mois de juillet et août 2024, 70 animateurs saisonniers ont renforcé l'équipe permanente pour animer les vacances de plus de 160 enfants chaque jour !



# Services à la population et proximité

# Conservatoire Jean Piret

Depuis octobre 2024, l'école de musique intercommunale est devenue le Conservatoire Jean Piret du Grand Charolais. Cette labellisation du Ministère de la Culture vient confirmer le travail des équipes, au cœur du territoire, au service d'un lieu d'exigence, de passion et de transmission. Concernant les 4 sites d'enseignement, ce label reconnaît l'engagement du Grand Charolais dans sa politique culturelle de proximité.

## Un service pour tous !

**440** élèves inscrits de 3 à 78 ans, dont 110 adultes.

**25** enseignants proposent 17 instruments et plus de 20 ateliers de pratiques collectives.

**300** heures de cours hebdomadaires.

**45** concerts programmés sur le territoire

## Disciplines enseignées

- Jardin musical, éveil musical et parcours découverte
- Cours partagé parent / enfant pour les 3-5 ans

- Formation musicale 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle
- Formation musiques actuelles (option scène ou studio)
- **Formation instrumentale :**  
**BOIS :** flûte traversière / clarinette / saxophone  
**CUIVRES :** trompette / trombone / cor / tuba  
**CORDES :** violon et alto / violoncelle / guitare / guitare électrique  
**CLAVIERS :** piano / orgue / accordéon  
**PERCUSSIONS :** batterie / percussions classiques



# Piscines



En 2024, la fréquentation des piscines d'été et de la piscine couverte du Grand Charolais ont accusé une baisse globale de fréquentation (en dehors des scolaires), s'expliquant notamment par un été

assez pluvieux. Le Grand Charolais a reconduit l'installation du Grand Bain, bassin éphémère sur la place de la Grève à Digoin.

## À Paray-le-Monial

Bassin extérieur (juin à août)

**16 877** entrées

Bassin intérieur (septembre à mai)

**33 193** entrées

## À Digoin (Le Grand Bain)

**5 621** entrées

## À Charolles

**12 155** entrées

## Dispositif « Savoir nager » : cap sur la natation scolaire !

En 2024, Le Grand Charolais a continué son dispositif « Savoir nager ». Gestionnaire des piscines sur son territoire, Le Grand Charolais rend l'apprentissage de la natation accessible aux écoliers, sur les temps de pratique sportive.

Un budget de 150 000 € a été débloqué pour permettre à chaque enfant de bénéficier de 10 à 12 séances de natation à la piscine couverte à Paray-le-Monial. 2300 enfants, de la grande section de maternelle à la 6<sup>e</sup>, en ont bénéficié sur l'année scolaire.

# Convention territoriale globale

La convention territoriale globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle s'est concrétisée par la signature d'une convention 2022/2026 entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de communes Le Grand Charolais, les villes de Digoïn, Molinet et Paray-le-Monial.

## Quelles thématiques ?

L'équipe est composée de cinq personnes issues de la Communauté de communes et des villes de Digoïn et Paray le Monial. Elle est au complet depuis 2023 et œuvre pour mettre en place un certain nombre d'actions et de projets dans les thématiques de la **petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale et accès aux droits** en lien avec les besoins de la population.



## Quelques actions

- Création du Réseau jeunesse
- Analyses des pratiques professionnelles des responsables d'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
- Augmentation de la capacité d'accueil de l'accueil de loisirs à Charolles
- Réseau des RPE du Grand Charolais : mise en réseau des Relais Petite Enfance de Digoïn, Paray-le-Monial et Charolles (géré par Le Grand Charolais).



# Conseiller numérique

Dans le cadre de France Relance, Le Grand Charolais bénéficie d'une subvention forfaitaire pour le financement d'un poste de conseiller numérique.

La conseillère numérique du Grand Charolais a effectué sur l'année 2024, 150 accompagnements dont 37 interventions à domicile, 6 permanences dans la mairie de Saint-Yan et 89 ateliers collectifs pour maîtriser l'usage de l'ordinateur, du smartphone ou de la tablette.



Lors d'un atelier numérique collectif à Coulanges.

## En 2024, la conseillère numérique du Grand Charolais c'est aussi :

- Le passage et obtention du titre professionnel REMN (Responsable d'espace de médiation numérique)
- Formation et Labélisation Aidant Connect
- Formation « Accompagner les TPE/PME/Associations »
- Ouverture d'un espace d'accueil numérique sur rendez-vous, sur le site du Conservatoire à Paray-le-Monial

Financé par



# Petite enfance

Le service Petite enfance du Grand Charolais, outre les 4 établissements d'accueil du jeune enfant et le réseau petite enfance, gère également depuis 2021 un Lieu d'Accueil Enfant Parents (LAEP). La coordination du LAEP est partagée avec l'association l'AMARRE de Charolles dont des salariés et bénévoles participent également aux accueils.

Le Département de Saône-et-Loire participe aussi via son service « Direction générale adjointe à la solidarité » dont deux agents interviennent sur les accueils.

Le RPE du Grand Charolais est depuis 2023 l'interlocuteur unique des parents et les oriente, en fonction de leurs besoins, vers l'accueil individuel (assistante maternelle, service de garde à domicile...) ou l'accueil collectif (multi-accueil, microcrèche...)

En plus de ce service essentiel aux usagers, le RPE répond également à de nombreuses autres missions liées à la petite enfance :

- Pour les familles : aide administrative et législative (liste assistants maternels, contrat...) et lieu d'écoute et de partage.
- Pour les professionnels : information et formation.
- Pour les enfants : animation d'atelier d'éveil à destination des enfants de 0 à 6 ans sur 3 lieux (Charolles, Palinges, Saint-Bonnet-de-Joux et Saint-Julien-de-Civry).

## 3 structures petite enfance intercommunales :

- Multi-accueil Les P'tits téméraires à Charolles : 14 places, 35 enfants accueillis sur l'année 2024.
- Micro-crèche Les P'tits Loups à Saint-Bonnet-de-Joux : 10 places, 29 enfants accueillis sur 2024
- Micro-crèche Les Lutins à Palinges : 8 places, 16 enfants accueillis sur l'année 2024.

20 agents  
40 places



La ludothèque est basée à l'accueil de loisirs à Charolles.



Le multi-accueil du Grand Charolais à Charolles.

## Ludothèque

606 enfants ont fréquenté la ludothèque à Charolles en 2024  
981 jeux empruntés dans l'année  
36 abonnements  
2 soirées jeux organisées (Saint-Yan et Saint-Bonnet-de-Joux)

## Bourse aux jouets

7<sup>e</sup> édition  
90 dossiers d'inscription  
736 articles vendus (677 en 2023)

# Le Grand Ciné

Le Grand Ciné, programmation de films projetés en plein air dans les communes en saison estivale, a connu sa 3<sup>e</sup> édition en 2024. 14 films ont été proposés gratuitement au public.

Un événement fédérateur pour :

- Faciliter l'accès au cinéma en milieu rural
- Développer le lien social sur le territoire
- Proposer une offre cinématographique diversifiée

**1990** spectateurs en 2024 :

- Saint-Léger-lès-Paray : 80
- Vendennesse-lès-Charolles : 250
- La Motte-Saint-Jean : 150
- Molinet : 100
- Champlecy : 130
- Changy : 100
- Varenne-Saint-Germain : 150
- Charolles : 160
- Saint-Agnan : 170
- Poisson : 170
- Hautefond : 200
- Saint-Aubin-en-Charollais : 150
- Beaubery : 80
- Saint-Bonnet-de-Vieille-Vigne : 100



## Mobilités

Compétence nouvellement acquise par Le Grand Charolais, la mobilité et les services qui en découlent entrent au fur et à mesure dans le giron de notre Communauté de communes. Le Grand Charolais structure actuellement sa stratégie afin de participer au développement et au soutien des mobilités partagées et solidaires de son territoire.

Zoom sur les actions en cours ou à venir qui reflètent les prémisses de cette prise de compétence.

### Covoiturage

Le Grand Charolais a adopté une nouvelle tarification qui permet de cofinancer les trajets comportant un point de départ ou un point d'arrivée situé dans son territoire. Les trajets inférieurs à 40 km sont gratuits pour les passagers et la rémunération se fait dès les premiers kilomètres pour les conducteurs. Retrouvez ci-contre quelques chiffres pour 2024.

**340** inscrits parcouraient Le Grand Charolais.

**748** trajet cofinancés et **2 682** trajets avec un point de départ ou d'arrivée dans Le Grand Charolais ont été réalisés

**89 552** kilomètres

**19,4** tonnes de CO<sup>2</sup> évitées

# Transport en bus

« Le PLM », la navette de transport urbain gérée par Le Grand Charolais à Paray-le-Monial évolue au 1<sup>er</sup> juillet 2024 ! Un nouveau prestataire assure désormais ce service public, avec quelques nouveautés.

Le Grand Charolais a repris en 2023 la gestion de la navette « Le PLM », transport de bus créé en 2008 par la commune de Paray-le-Monial et sillonnant la ville avec une tournée quotidienne de **36** arrêts du lundi au samedi. Cette gestion est confiée à un prestataire privé, dans le cadre d'une délégation de service public.

À la suite d'un appel à candidatures pour le renouvellement de cette délégation, la société Transarc, basée à Dijon, a été retenue pour assurer ce service de transport public à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024 et pour une durée de 8 ans.

### Les changements au 1<sup>er</sup> juillet 2024

Ce qui change :

- **Un bus neuf plus reconnaissable** : Affectation d'un nouveau bus compatible au biocarburant par la société Transarc.
- **Un service en continu le samedi** : le circuit sera assuré sans interruption de 7h à 19h tous les jours de la semaine.
- **Les titres de transport** : une nouvelle billetterie est mise en place. L'utilisation de ce nouvel outil automatisé de gestion des titres de transport induit la mise en circulation de nouveaux supports (ticket 1 voyage et cartes d'abonnement). Les détenteurs d'une carte d'abonnement peuvent changer gratuitement leur carte auprès du point de vente (office de tourisme de Paray-le-Monial). L'acquisition d'une nouvelle carte coûte 5 € en plus du montant de l'abonnement ou de la recharge.

Transarc assure la gestion des relations avec les usagers.

### Quel coût pour le Grand Charolais ?

Ce service devrait générer selon les prévisions près de **47 000** € de recettes par an. Une somme qui est loin de couvrir la totalité du coût du service. Le Grand Charolais versera donc une contribution financière de **229 250** € par an à l'entreprise concessionnaire. Cette prise en charge de la collectivité permet de maintenir un service identique, sans augmentation des tarifs auprès des usagers.

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024, un suivi régulier de la fréquentation du bus sera mis en place permettant d'effectuer une meilleure projection du service rendu aux usagers. En 2022, le PLM avait enregistré près de **34 000** voyages.



# Transport ferroviaire

## Amélioration et développement de la ligne TER Paray-le-Monial - Lyon

Les élus Gérald GORDAT, Président du Grand Charolais et Patrick BOUILLON, Vice-Président du Grand Charolais chargé de la Mobilité, Jean-Marc NESME, Maire de Paray-le-Monial et Président du Pays Charolais-Brionnais ont également rappelé l'importance du train pour notre territoire.



L'amélioration de la ligne TER entre Paray-le-Monial et Lyon reste une priorité pour notre intercommunalité et celles auxquelles elle est associée : Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne, Communauté de communes de l'Ouest Rhodanien et Communauté de communes Beaujolais-Pierres Dorées.

### Bilan des actions collectives menées par les collectivités mobilisées pour défendre la ligne TER Paray-le-Monial / Lyon

#### 2022-2023 : Une étude de mobilité pour comprendre les besoins

Les 4 intercommunalités ont financé une étude qui a démontré le potentiel de développement de la ligne. Objectif : dépasser les frontières territoriales et réunion des données objectives et nouvelles. Présentation aux régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes pour obtenir un engagement des décideurs.

#### 2024 : Une mobilisation massive pour défendre la ligne

Manifestation du 6 novembre avec l'association d'usagers ADELIFPALY pour dénoncer l'absence d'agent au poste d'aiguillage de la gare de Lamure-sur-Azergues et montrer avec une forte participation et l'engagement des usagers, des élus et des collectivités pour faire bouger la ligne.

# Transport à la demande

Réservé aux personnes de plus de 70 ans et pour les déplacements médicaux, le transport à la demande (TAD) comptait en 2024 :

**230** utilisateurs

# Aire d'accueil des gens du voyage

## Digoin

1 aire d'accueil / 16 places / Surface : 2 900 m<sup>2</sup>  
**Accueil** : 148 personnes accueillies, dont 47 familles  
Mode de gestion : déléguée

40 Rapport d'activités 2024 - Le Grand Charolais

## Paray-le-Monial

1 aire de grand passage fermée avant  
réhabilitation.



[www.legrandcharolais.fr](http://www.legrandcharolais.fr)

